

International conference on online investigation, darkweb and online child abuse



LA COOPERATION INTERNATIONALE EN MATIERE D'ENQUETES ET DE POURSUITES DANS LE DARKNET RELATIVEMENT AUX INFRACTIONS SEXUELLES SUR LES ENFANTS : Defis, Obstacles et contraintes en Afrique

Par Mandiaye Niang

Directeur des affaires criminelles et des graces

Ministere de la Justice Senegal

LA PEDOPORNOGRAPHIE VIA LE NET EXISTE EN AFRIQUE ET SE DEVELOPPE...





**LA PRISE EN CHARGE DE CETTE CRIMINALITE EMERGEANTE
NE SEMBLE PAS A LA MESURE DE L'AMPLEUR DU
PHENOMENE**



Quelques statistiques

Tableau synthétique du nombre d'affaires ouvertes et de supports informatiques analysés en 2018

PAYS	AFFAIRES CONCLUS	CLASSEES	EN COURS	EN MATIERE DE CRIME SEXUEL	TOTALES AFFAIRES
CAP-VERT	2	15	59	0	76
SENEGAL	146	0	47	0	193
		DISQUE DUR	CLES USB	TELEPHONES	TOTAL SUPPORTS
		74	50	86	210
Bénin					
Burkina Faso					
Ile Maurice					

COOPERATION INTERNATIONALE POUR UNE PRISE EN CHARGE EFFECTIVE DES CYBERINFRACTIONS A CONNOTATION SEXUELLE



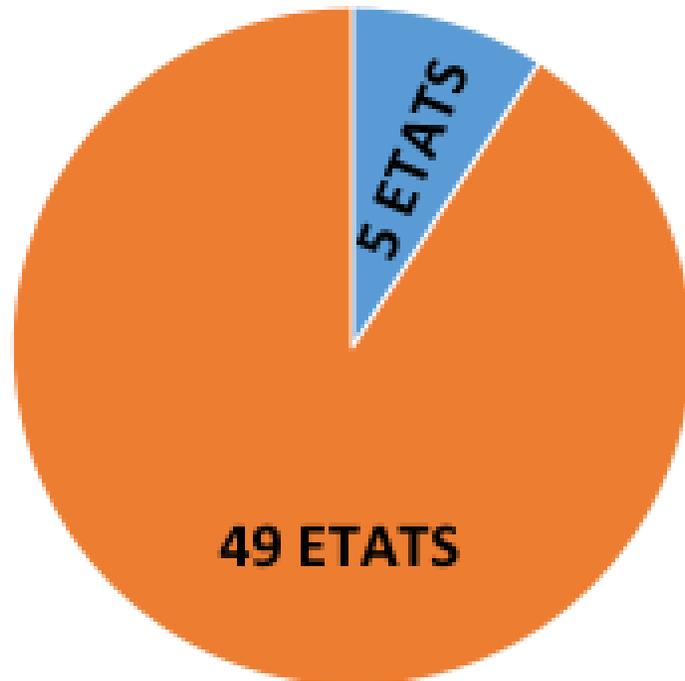
Quelles sont les difficultés?

Un cadre juridique souvent inadéquat

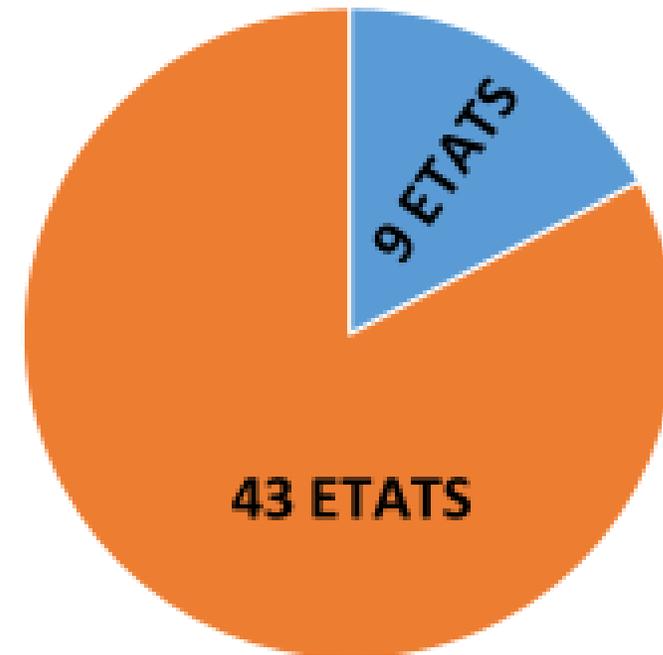


Faible accession des pays africains aux instruments internationaux

CONVENTION DE MALABO



CONVENTION DE BUDAPEST



■ Etats signataires

■ Etats non signataires

LA CONVENTION DE MALABO



UNE CONVENTION INSUFFISAMMENT RATIFIEE



UNE CONVENTION PEU PROPICE A LA COOPERATION



BEAUCOUP DE LEGISLATIONS NATIONALES NE SONT TOUJOURS PAS EXHAUSTIVES DANS LA REPRESSION

**Très peu de structures d'enquête
d'envergure spécialisées dans la prise en
charge de la cybercriminalité**



Faiblesse des ressources humaines et techniques

Une forme particulière d'expertise pour les enquêtes est nécessaire pour savoir...



QUOI
CHERCHER ?

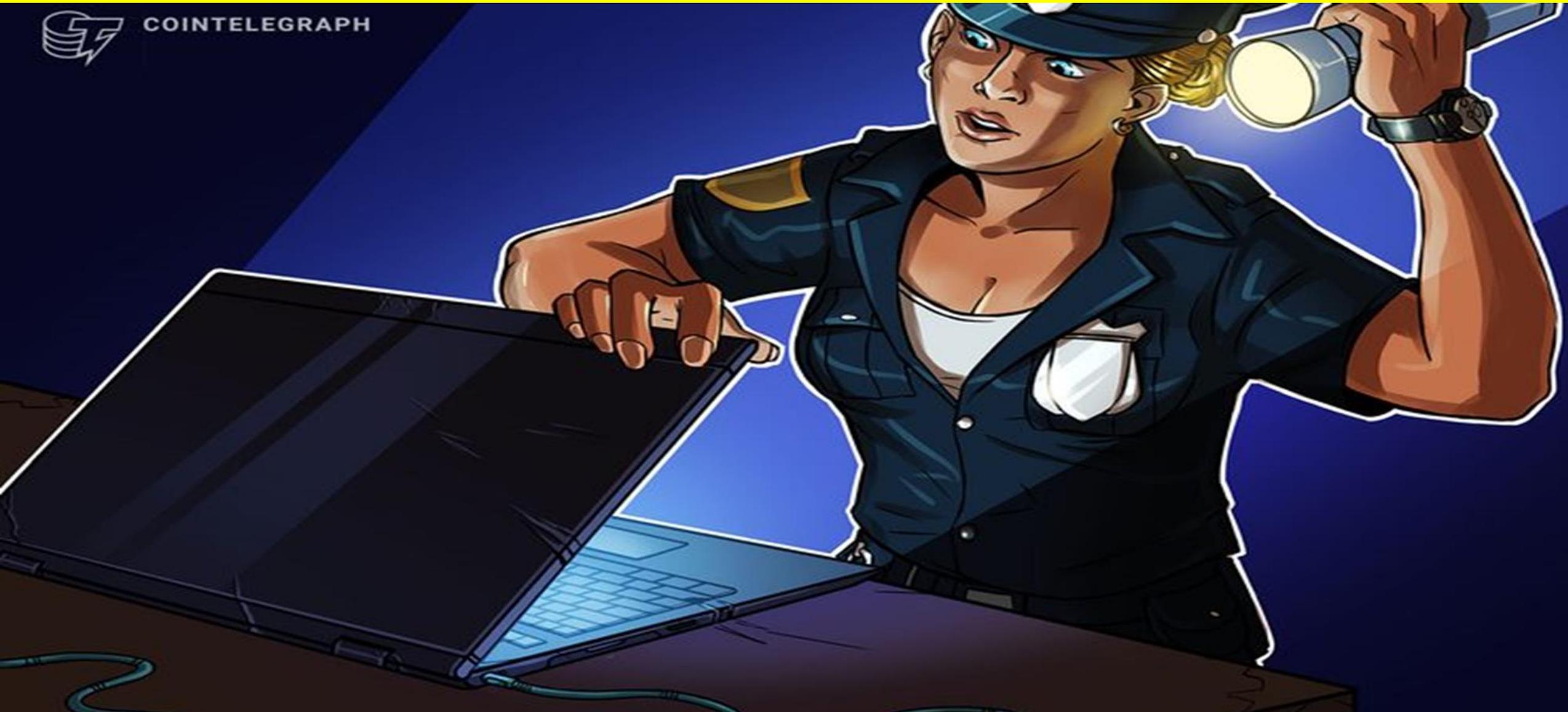
COMMENT
CHERCHER ?

OU
CHERCHER ?



QUOI CHERCHER ?

 COINTELEGRAPH



COMMENT CHERCHER ?



DONNEZ MOI
VOTRE NOM
ET PRENOM



OU CHERCHER ?



DIFFERENCE DES SYSTEMES JURIDIQUES

Droit : les grands systèmes dans le monde



The logo for GAFAM, representing the major tech companies: Google (G), Amazon (A), Facebook (F), Apple (A), and Microsoft (M).

GAFAM

Absence de maîtrise des protocoles des GAFAM et autres fournisseurs



L'absence de moyens de contrainte à l'encontre des fournisseurs d'accès et de services internet



L'absence d'une stratégie nationale de cybersécurité

Méconnaissance du système pénal américain (Etat abritant les principaux hébergeurs et fournisseurs d'accès: Google, Apple, Facebook, Amazon).



Les lourdeurs procédurales

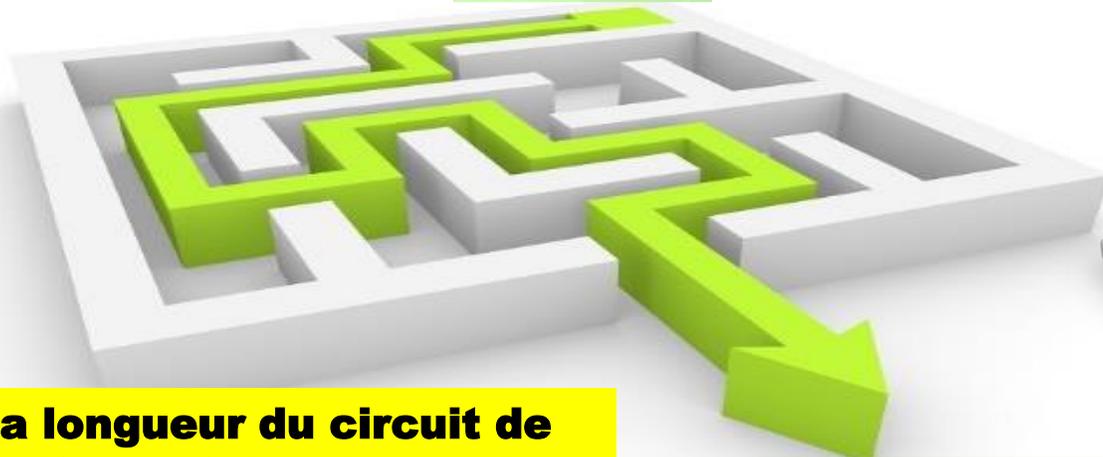


La complexité des mécanismes de coopération



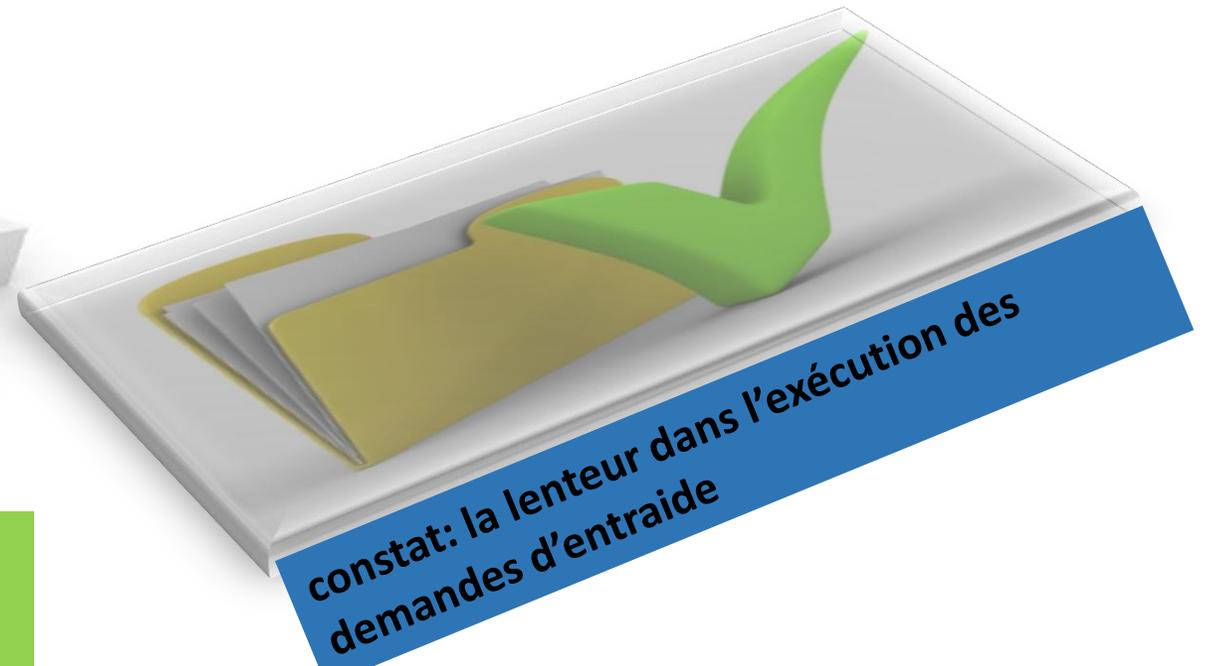
Mauvaise formulation des demandes d'entraide

Demande introduite le 10/02/2019

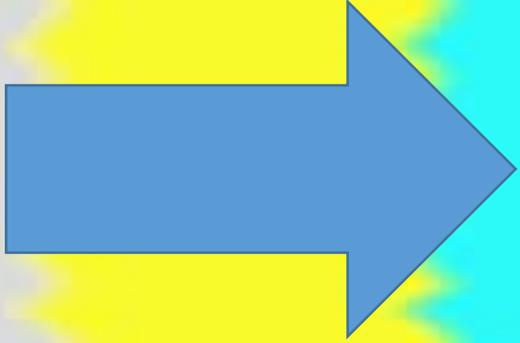


La longueur du circuit de traitement des demandes d'entraide pénale.

Réception et début de Traitement le 04/06/2019



constat: la lenteur dans l'exécution des demandes d'entraide



**LES DIFFICULTES
TECHNIQUES ET
OPERATIONNELLES**

L'anonymat



**Difficile
identification
des adresses
IP;**

**Difficultés
d'identificati
ons des
délinquants**

Image: Ivan Bliznetsov

Inaccessibilité des fournisseurs d'accès



**La connexion des délinquants par le biais
des cybercafés**





[REFUSÉ]

La réticence de certains Etats



Volatilité des données numériques;

Insuffisance de spécialistes en cybersécurité, notamment pour l'exploitation des systèmes informatiques

Absence de dispositifs fiables pour la conservation et le stockage des données informatiques

Erreur

Stockage disponible insuffisant.

OK

Quel avenir pour un meilleur environnement de lutte contre la cybercriminalité



**-Accélération de la ratification;
-La transposition des dispositions
de la Convention africaine sur la
cybercriminalité**



CONVENTION

BUDAPEST



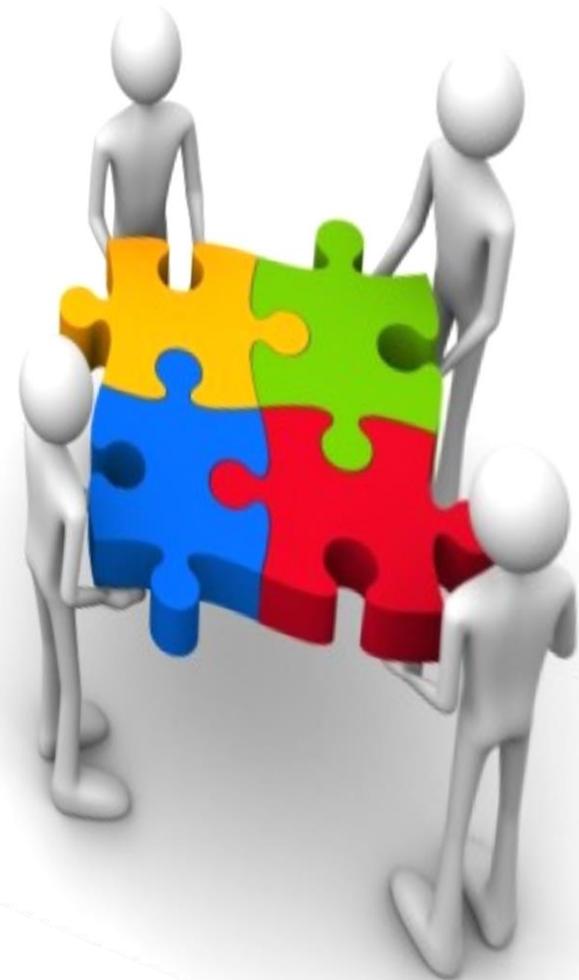
**Accélération des processus
d'adhésion et de
transposition des
dispositions**



L'amélioration de la législation



**L'adaptation de
certaines
législations ;
L'harmonisation
ou le
rapprochement
des législations
en matière de
pédopornographie**



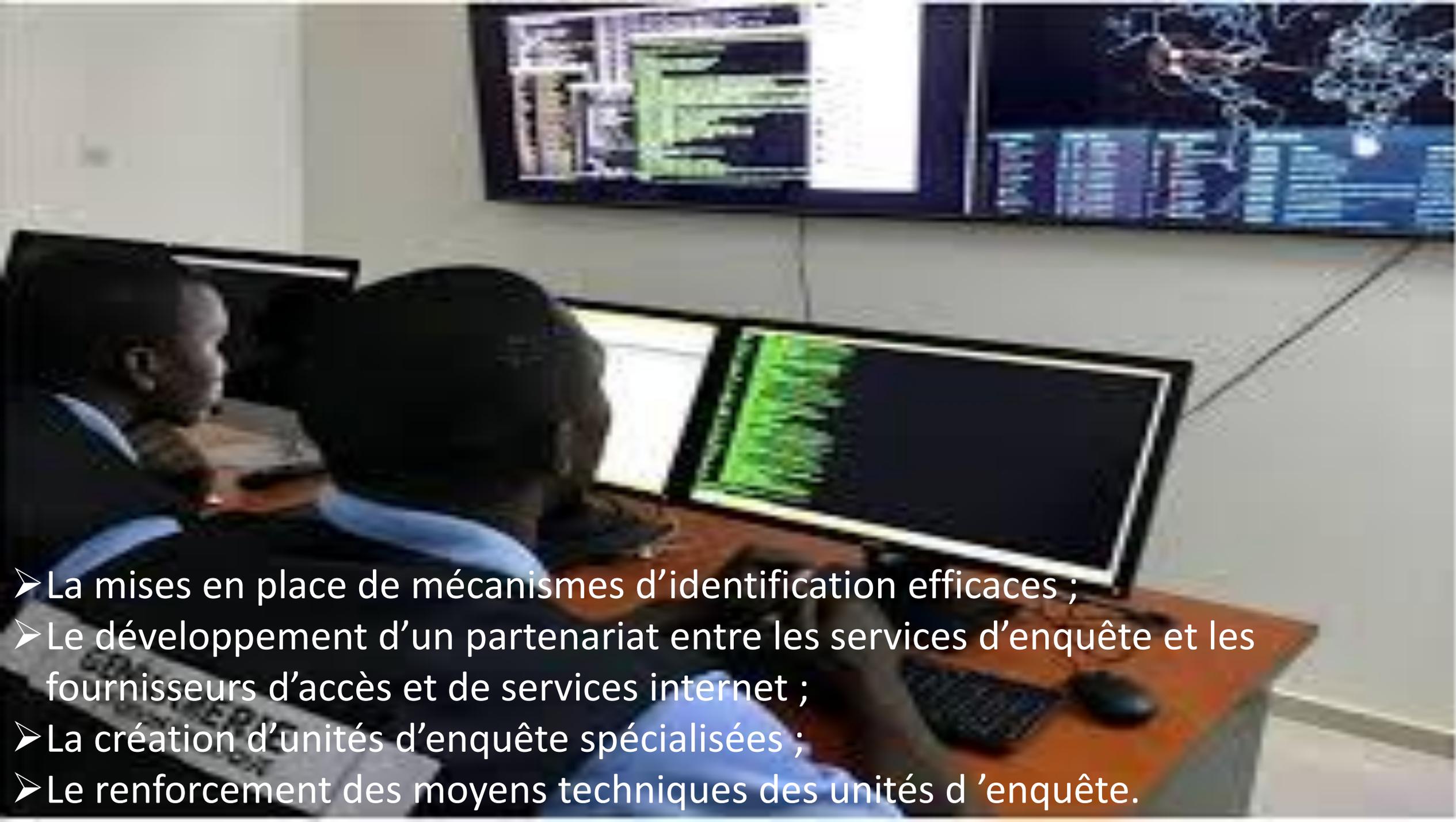
Suppression de la double incrimination?

Consécration de la compétence universelle

**Plus grande responsabilisation des fournisseurs d'accès
dans l'identification des internautes**

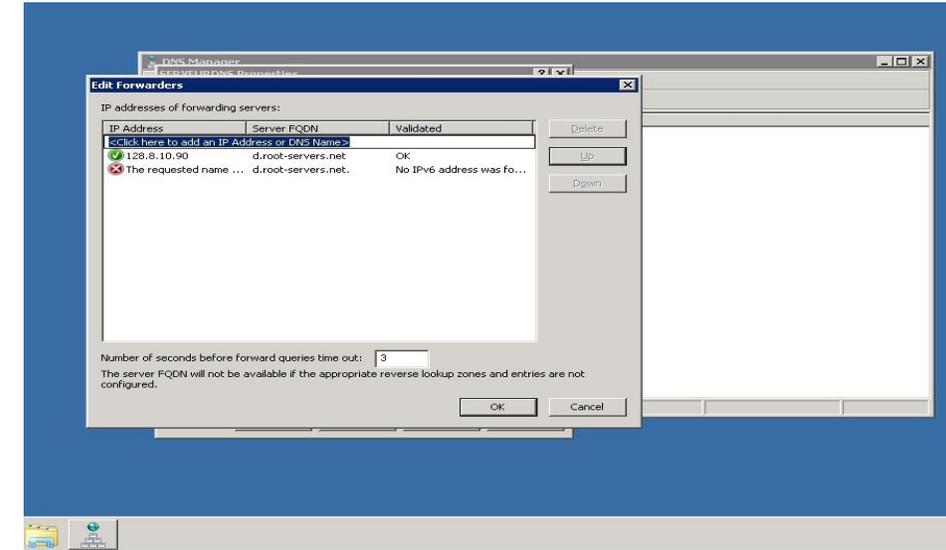
B-/ Le renforcement des moyens humains et opérationnels





- La mise en place de mécanismes d'identification efficaces ;
- Le développement d'un partenariat entre les services d'enquête et les fournisseurs d'accès et de services internet ;
- La création d'unités d'enquête spécialisées ;
- Le renforcement des moyens techniques des unités d'enquête.

- Promouvoir l'échange informel d'informations pour accélérer l'exécution des demandes d'entraide pénale



- Familiariser les autorités centrales, d'enquêtes, de poursuites et d'instruction avec les principes du système pénal américain afin d'adapter les demandes d'entraide pénale



Merci de votre
attention!

